

Monsieur le Ministre Royal.

Je suis présentement installé au Musée,
Salle Marie-Chrèse; je transpose de toile sur toile, le tableau
inscrit au Catalogue sous le N^o 254.

Désirant, s'il y a lieu, me fixer définitivement
en Belgique, je vous proposerai d'examiner la pensée suivante:

1^o Le Gouvernement deviendrait le principal Conservateur de
tous les tableaux précieux qu'il puisse se trouver tant dans
le Musée que dans les Eglises du Royaume.

2^o Il commencerait par mettre son Musée particulier en état
de parfaite conservation, ceci terminé, il ordonnerait qu'il en fut
fait autant ailleurs et successivement (presque sans que l'on
s'appercût des dépenses, je suis certain qu'au bout d'une vingtaine
d'années, tous les tableaux les plus précieux seraient mis à l'abri
de la ruine.

Pour l'exécution de ce projet, je demande au Gouver-
nement Six mille francs par an, atelier, feu, lumière et
remboursement des frais de transport et déplacement.

Avec ces six mille francs, je me chargerais de la
fourniture des matières nécessaires au travail. Percepte
de ce marché, les tableaux de l'érection et de la descente de la Croix
de P. P. Rubens, en ce moment à Anvers, car pour ces tableaux
je demanderais une augmentation pour frais extraordinaires.

Par ce traité fait avec moi, cette riche artistique
qui s'éteint lentement, prendrait une nouvelle existence; cette
position me serait agréable, je serais constamment occupé et

pourrais ainsi abandonner les courageux et insignifiants
travaux du Commerce.

Je suis père de famille, l'avenir occupe ma
pensée, je ne cherche pas à m'approcher de la fortune
mais à m'éloigner de la misère; quand je vois une
famille qui souffre de ses atteintes, mon cœur bondit,
une sueur froide perce tout mon être et je songe au
mien. Pour raisons particulières, je quitterais Anvers
avec plaisir, ma qualité de Français, l'organisation
actuelle de l'Administration, tout concourt à me le
faire désirer.

Si vous daigniez me recevoir ou m'écrire selon
qu'il vous plaira et que vous en penserez, je suis tout
à vos ordres.

Votre affectueux serviteur.
Signé Paul Weerwertz.

No 55126 de Dép. 8^{me} Série.

Bruxelles, le 5 Novembre 1845.

193.

N^o 195

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

5^{me} DIVISION.
N^o 298.

Messieurs,

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse, le chiffre de la Division, ainsi que le No de l'enregistrement.

1 ANNEXE.

J'ai l'honneur de vous communiquer la requête ci-jointe du 23^{me} 7^{me} 2^{me}, par laquelle le Sr Paul Kiewert sollicite la création en sa faveur d'un emploi de restaurateur en titre des tableaux précieux existant dans les Musées et dans les églises. Je vous prie de vouloir bien me faire connaître, le plus tôt possible, votre opinion sur l'opportunité et l'utilité qu'il y aurait à établir une charge de cette nature, au moins pour ce qui concerne les tableaux appartenants au Gouvernement.

Agrieux Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée,
Le Ministre de l'Intérieur,
O. Royer

A la Commission Administrative du Musée Royal
de peinture et de sculpture de Belgique,

(3)
Moneller, le 22^e de Dec 1847

Musei royal
de
Pittura
et de
Sculptura

N^o 195

1 Anno.

a Mr. le Ministre de l'Intérieur

Mr le Min.

Conformément à votre dépêche
du 5^e de Dec, 5^e Jour, N^o 298,
nous avons examiné l'uti-
-lité et d'opportunité qu'il
y aurait à créer un emploi
de restaurateur pour des
Muséi royal.

Inviqué plus de sollici-
-tude pour Mr Kiewert
et tout disposé à lui
confier des travaux ana-
-logues à ceux qu'il a
exécutés avec tant de succès,
nous ne pouvons cependant
vous proposer, Mr le Min,
d'accueillir la demande
qui nous est parvenue pour effet
de nous attacher exclu-
-sivement à un seul res-
-taurateur # D'un autre
côté, le nombre des tableaux
à restaurer, un Musée soit
assez considérable, il ne

et a aussi ^{à nous a paru} préférable de
confier à la Commission du
Musée toute la liberté d'action.

semble pas néanmoins devoir
porter lieu à un travail
de plusieurs années; les
dépenses de l'État ne
sauront d'ailleurs sup-
-porter une telle augmen-
-tation de frais.

Indiquez votre mission
ne s'étend à l'examen de
la proposition de Mr
Rauvot, en ce qui con-
-cerne la restauration
des tableaux déposés dans
les Eglises, permettez-nous
- cependant, M^{rs} M^{rs}. Les
- réflexions suivantes qui
nous sont suggérées par
le désir de conserver
au pays des œuvres qui
font sa gloire artistique.

On a plus d'une fois vu
- à l'étranger la perte
de peintures précieuses,
soit par la négligence
ou l'ignorance des autori-
-tés chargées de surveiller
à leur conservation, soit
par les moyens employés
pour leur restauration.
Le Gouvernement en est
chargé de faire exé-
-cuter ce travail & sous
sa surveillance sau-
-rait un grand nombre

Nous vous prions, M^{rs}
- Ministre, d'agréer.

Le Président
Le Secrétaire.

J. J. J.

de tableaux d'une valeur
plus ou moins prochaine.
Il est vrai, que le Budget
du Département de l'Intérieur
saurait à supporter de ce
chef une dépense qui dans
tous les cas, ne serait
pas aussi élevée que celle
fixée par Mr Rauvot,
mais les avantages que
le pays retirerait de
l'adoption de cette mesure,
compenseraient suffisam-
-ment les sacrifices qu'il
supporterait. s'imposerait.
- Peut-être conviendrait-il
d'engager les Comités de
fabriques à intervenir
pour une certaine somme
dans les frais de restauration.

Nous venons avec
- plaisir, M^{rs} M^{rs}, que
la proposition de Mr Rauvot
soit examinée sous ce point
de vue, soit recevoir
votre approbation.

Nous vous prions M^{rs}
- le Ministre, d'agréer.
Le Président
Le Secrétaire.
J. J. J.

Bruxelles, le 3 Février 1850.

Monsieur le Ministre,

J'ai la faveur de vous prévenir que j'ai terminé à Bruges le retouchage du tableau de Herregouts, dont j'ai tout lieu de croire que l'on est satisfait.

Je suis rentré à Bruxelles avec l'intention de m'y fixer, car j'ai assez vécu en province.

M. Navez a eu la bonté de m'installer au Musée, où depuis deux jours, j'ai commencé mes travaux.

Vous pourriez, Monsieur le Ministre, m'être encore bien utile, si il vous était agréable de me conférer le titre de Retoucheur du Musée royal de Peinture et de Sculpture de Bruxelles. Cela n'obligerait en rien l'Administration envers moi, et me ferait un bien immense pour former ma clientèle en cette ville. Vous savez ce que c'est que l'opinion publique; le talent ne suffit pas toujours, et lui fait un relief pour exciter sa confiance.

En Belgique, je ne puis tirer aucun parti de mes commissions lithographiques, je l'ai prouvé à M. Simonon, mon professeur. — Tout qu'à mon voyage à Edimbourg, des circonstances indépendantes de ma volonté sont venues l'apourner indifféremment.

Maisieur le Ministre, j'espère en votre bienveillante bonté et puisque je me trouve ici sous votre main; je me plais à vous rappeler que je suis entièrement maître de mon temps et par conséquent à vos ordres, pour quoi que vous puissiez avoir besoin de vous servir de votre dévoué & respectueux Serviteur.

(Signé) Paul Kiervert.

rue des Arcades. C.

Bruxelles, le 16 Janvier 1850.

(5)

N^o 4651
de Dép. 21^{me} Série.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N^o 195

MINISTERE
DE
L'INTERIEUR.

Messieurs,

5^e DIVISION

N^o 298.

B. On est prié de rappeler dans la réponse : le chiffre de la Division, ainsi que le N^o d'enregistrement.

ANNEXE.

M^r Kiewert qui avait sollicité, il y a deux ans, l'emploi de restaurateur des tableaux du Musée Royal de Peinture & de Sculpture, emploi qui lui a été refusé, d'après l'avis exprimé dans votre lettre du 27 Décembre 1847, demande aujourd'hui le titre de rentoilleur près du même Musée, sans qu'aucun privilège y soit attaché.

J'ai l'honneur de vous communiquer sa requête que je vous prie de me renvoyer, accompagnée de votre avis.

Si

A la Commission administrative du Musée Royal de Peinture & de Sculpture,
à Bruxelles.

Si vous pensez qu'il n'y ait point d'inconvénient
à créer, à titre gratuit, l'emploi dont il s'agit, il y
aura lieu d'examiner si, avant de le conférer défini-
-tivement au pétitionnaire, il ne serait pas prudent
de soumettre son talent à quelques épreuves. Je me
déciderai d'après votre réponse.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma
considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Quoy

Musée royal
de
Peinture
et de
Sculpture

N^o 198

A. Arnaud

Brunelles, le 4 Mars 1850.

à M^r le Ministre des Intérieurs

Répondant à votre lettre du
16 février d^r, 5^e Divⁿ, N^o 298, nous
avons l'honneur de vous informer
que la Commission administrative n'a
pas eu pouvoir insérer un avis
favorable sur la demande que
vous a adressée M^r Rievert, à l'effet
d'obtenir la création d'un emploi
de Restaurateur bien qu'aucun pri-
vilège, ni traitement ne serait
attaché à ces fonctions offrirait l'in-
convénient d'établir un précédent
contraire aux intérêts du Musée,
en obligeant en quelque sorte la
Commission à confier au Restaurateur
en titre tous les bureaux de restauration.

Nous nous ferions un devoir
de rendre témoignage du talent
de M^r Rievert, mais aussi,
pensons-nous, M^r le Min^{is}, qu'il
importe, comme nous avons déjà
eu l'occasion de le dire dans notre
rapport du 27 Mars 1847, que la
Commission reste entièrement libre
dans le choix d'un restaurateur;
Ainsi, il n'est pas impossible qu'il se
trouve ^{par la suite} plusieurs hommes
non moins habiles que le pétitionnaire.

et dont il serait peut-être, désirable
d'utiliser les services; il peut se
faire également qu'il y ait avan-
tage à adopter d'autres procédés
que ceux mis en usage par les
Runtoileurs du Slesvig.

Nous ferons remarquer
au surplus que les motifs par-
ticuliers qui ont déterminé
M^r Plewert à solliciter le
titre de Runtoileur ne justifient
au aucunement l'utilité de
créer un nouvel emploi au
Slesvig.

Nous avons l'honneur
M^r le Min. de vous renvoyer
la pièce qui se trouvait jointe
à votre lettre précitée et de
vous prier d'agréer l'assurance
de ma haute considération

Le Président.

Le Secrétaire

